

L'activité économique de la récolte du poil et la sélection animale permettent de préserver et valoriser le potentiel génétique du lapin angora français. Elle exige de la part des éleveurs de l'intérêt et de l'attention portés aux animaux, du sérieux, de l'intelligence et de la compétence.

LA GESTION SANITAIRE

L'éleveur doit assurer à ses animaux, les soins, la protection et l'hygiène appropriés. Leur équilibre, santé et reproduction sont le reflet des attentions dont ils bénéficient. **L'intérêt de l'animal et de l'éleveur sont ainsi liés** : plus l'animal vit longtemps, plus il assure une production de laine en quantité et en qualité.

L'éleveur s'engage à respecter les plans de prophylaxie propre à l'espèce (VHD, Myxomatose,...). Il doit notamment prendre en compte les vaccinations obligatoires liées aux risques de contamination et de développement des maladies réputées contagieuses. A ce titre il respecte les lois, décrets, directives, arrêtés, notes de service et préconisations établis à cet effet.

Une très **bonne traçabilité** est indispensable pour un suivi sanitaire performant. L'identification est l'opération préalable à toutes actions zootechniques. L'éleveur doit identifier ses animaux selon un système logique permettant le suivi de l'animal de façon individuel d'un point de vue sanitaire, mais aussi technique. Ainsi, a minima les informations suivantes devront figurer sur la **carte de suivi individuel** : nom de l'éleveur, numéro d'identification de l'animal, âge, poids, événements sanitaires, alimentation, date de peignage, et production de poil par récolte assurant une traçabilité de la laine contrôlée.

LA PRODUCTION D'ANGORA FRANÇAIS

L'élevage de lapin angora français permet une production d'une **laine naturelle et noble**, qui s'inscrit dans une démarche économiquement, écologiquement et socialement durable. Depuis plus d'un siècle, la sélection génétique a conduit à l'obtention d'un **poil de haute qualité technique** pour les filateurs, tenant bien dans les fils.

Une traçabilité de la production est assurée, de l'élevage jusqu'à la transformation et la commercialisation.

L'éleveur s'engage à effectuer, pour des raisons de qualité du produit final, un tri rigoureux du poil angora français :

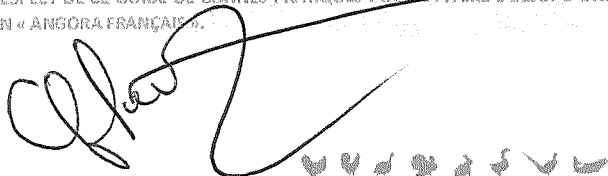
- 1er choix : poil de lapins adultes propre, de 6 cm de long minimum, jarreux, non feutré (90% de la toison du lapin adulte).
- 2e choix : poil de lapins jeunes (1ere et 2e récoltes) propre, plus fin, plus mou, plus court et poil de lapins adultes court de 3 à 6 cm.
- Feutré propre.
- Feutré sale ou jaune.

La laine angora produite sous la mention « Angora français » contient 100 % de poils angoras produits en France et dans des élevages respectant ce guide de bonnes pratiques d'élevage et de production.

La transformation s'appuie sur un réseau d'entreprises fortes de leurs nombreuses années d'expériences dans ce domaine.

TOUT MANQUEMENT AU RESPECT DE CE GUIDE DE BONNES PRATIQUES POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE EXCLUSION DE L'APPELLATION « ANGORA FRANÇAIS ».

Signature de l'éleveur :



CHARTRE ANGORA FRANÇAIS

L'ÉLEVAGE DE LAPINS ANGORAS FRANÇAIS

- Elevage en clapier traditionnel de lapins avec une litière de paille renouvelée assurant le confort de l'animal.
- Traçabilité : méthode d'identification de l'élevage, de l'animal et carte de suivi individuel.
- Respect d'un programme alimentaire précis répondant aux besoins physiologiques des animaux (selon les formules établies par l'INRA).
- Respect d'un plan de prophylaxie strict (VHD, myxomatose, etc).

LE POIL ANGORA FRANÇAIS

- Il s'agit avant tout d'un poil 100 % français : élevé et produit en France.
- Les génétiques élevées en France ont été sélectionnées depuis plus d'un siècle pour leur haute qualité technique, à rester dans les fils de laine.
- Récolte du poil par peignage, grâce au Lagodendron (produit naturel à base d'une plante de la famille des mimosées.) qui assure le confort et le bien-être de l'animal en toute sécurité.
- Tri rigoureux du poil Angora Français :
 - 1er choix : poil de lapins adultes propre, de 6 cm de long minimum, jarreux, non feutré (90% de la toison du lapin adulte).
 - 2e choix : poil de lapins jeunes (1ere et 2e récoltes) propre, plus fin, plus mou, plus court et poil de lapins adultes court de 3 à 6 cm.
 - Feutré propre.
 - Feutré sale ou jaune.



Angora Français





La production d'« Angora Français »

LES RAISONS DE CE GUIDE ET SES OBJECTIFS

Cette démarche volontaire, témoigne de la réelle volonté de l'ensemble des organismes constituant la filière « Angora Français », de s'orienter vers une gestion responsable de la production d'Angora Français.

Ses objectifs sont multiples :

- La prise en compte du « bien-être animal » dans toutes les activités liées à l'élevage de sélection et de production. Celui-ci s'appuie sur le respect de cinq libertés fondamentales correspondant à la satisfaction des besoins, définies mondialement par le Welfare Quality :
 - Physiologiques (alimentation / abreuvement)
 - Environnementaux (confort de l'animal)
 - Sanitaires (prévention des maladies et blessures)
 - Psychologiques (limiter la peur ou l'anxiété)
 - Comportementaux (possibilité d'exprimer ses comportements naturels)
- Le suivi sanitaire du cheptel qui consiste en une offre de services à l'ensemble des éleveurs pour agir de manière préventive et, au besoin, curative par l'information, la prophylaxie, la vaccination. Cet aspect sanitaire basique revêt de nos jours un caractère assez aigu au plan planétaire (cf. myxomatose).

Cette orientation va de pair avec une bonne maîtrise de l'identification de l'animal et de sa traçabilité. Cet objectif doit également permettre d'avoir une très bonne connaissance du nombre des éleveurs, des races sélectionnées et leur nombre d'animaux.
- Le respect de l'ensemble des règlements et préconisations encadrant les activités de la filière Angora Français développés pour répondre aux objectifs de cette démarche globale visant à produire un poil de grande qualité technique et sociétale répondant au consommateur final.
- La préservation de la biodiversité des races par le maintien, voire l'enrichissement du patrimoine génétique, en référence à des caractéristiques spécifiques répertoriées sur des standards rigoureux.

Le guide des bonnes pratiques est la référence régissant l'ensemble des activités de la production de l'Angora Français. Il participe, par sa mise en œuvre, à la gestion responsable des lapins angora en France. Pour en assurer son application, les éleveurs de lapins angoras se doivent de respecter un certain nombre de règles telles que définies par ce guide.

Un engagement moral de chaque éleveur sur les bonnes pratiques, gage de son sérieux et de son implication, est incontournable.



L'éleveur conscient de ses responsabilités s'engage à respecter les règles ci-après :

LE BIEN-ETRE ANIMAL

L'élevage de lapins angoras

L'ensemble des activités d'élevage et de production de poil angora doit être guidé par le souci du bien-être animal. L'éleveur doit répondre aux exigences de l'espèce et de la race et être en conformité avec les lois, décrets, directives, arrêtés, notes de service et préconisations en vigueur et ced pour les thèmes suivants :

- Environnement
- Technique d'élevage
- Alimentation
- Intervention sanitaire
- Manipulation
- Transport

Un élevage français est à échelle humaine, et repose sur des **techniques artisanales et traditionnelles**. L'élevage des lapins adultes se fait dans des **clapiers traditionnels** et individuels, ayant des dimensions minimales de 45 cm de haut, 50 cm de large, et 80 cm de profondeur. Ces clapiers sont situés sous abris, protégeant les animaux des intempéries extérieures.

Pour le confort de l'animal et la prévention des maux de pattes, une **litière de paille** est disposée à l'intérieur des clapiers. Elle est renouvelée régulièrement.

Les animaux ont accès à de l'eau potable à volonté, et l'aliment distribué répond à un **programme alimentaire pré-défini** répondant aux besoins des animaux (selon les formules établies par l'INRA spécifiquement pour les souches de lapins angora).

La récolte du poil

Les lapins sont élevés pour leurs poils jusqu'à leur mort naturelle. La première récolte intervient à 8-10 semaines, puis les suivantes toutes les 13 à 14 semaines.

L'éleveur s'engage à respecter le procédé « Angora français » pour la récolte du poil. Par cette technique exclusivement française, **l'animal ne subit ni douleur ni stress**.

Les mues surviennent naturellement tous les 100 jours environ, et la récolte des poils à ces moments-là est indispensable pour assurer un nouveau cycle pollier, et est nécessaire à un bon état physiologique de l'animal. Ainsi le **cycle naturel est respecté** dans l'intérêt du lapin angora.

Afin de limiter la déperdition thermique, la récolte est effectuée en deux fois pour le confort de l'animal.

Le procédé « Angora français », consiste à distribuer 5 jours avant la date de récolte une ration d'un aliment riche en Lagodendron. Le Lagodendron est une plante naturelle de la famille des mimosées. Le jour de la récolte, un **peignage du corps de l'animal suffit à récolter le poil**. Ainsi, non seulement le confort et le bien-être de l'animal est assuré au cours de la récolte, mais aussi cela constitue pour l'éleveur un gain de temps et un confort dans le travail, tout en permettant de produire un poil de haute qualité pour la filature.

LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE

Les éleveurs de lapins angoras assument de la part de leur prédécesseurs, la mission de préserver et de transmettre l'héritage **traditionnel du savoir-faire français**. L'éleveur doit maintenir l'origine et l'intégrité des races en tenant compte de leurs caractéristiques spécifiques telles que définies dans leur standard respectif.

